

## Transition énergétique : l'affaire de tous



### Le mot du Maire

Le Glacier Blanc a encore perdu trop de centimètres ! Malgré une très belle accumulation de neige cet hiver et ce printemps, le glacier Blanc a continué son inexorable recul : - 58 centimètres d'équivalent en eau en

2021, -1564 centimètres depuis 2020. C'est le triste constat du bilan de masse réalisé comme chaque année en début d'automne par les équipes du Parc national et de l'INRAE, institut de recherche public œuvrant pour un développement cohérent et durable de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

Cet été, il a aussi plu au point culminant de la calotte du Groenland à 3200 m., du jamais vu.

Du Glacier Blanc au Groenland, les mauvaises nouvelles sont quotidiennes car depuis bientôt un siècle, le rythme du réchauffement dû aux activités humaines ne se ralentit pas.

Le glaciologue Bernard Francou – qui réside en Vallouise – et la climatologue Marie Antoinette Mélières, qui viennent de publier Coup de chaud sur les montagnes sur l'impact du changement climatique, insistent : « Déjà le manteau neigeux à moins de 2000 mètres disparaît avec trois semaines d'avance dans notre massif. »

C'est pourquoi À Vallouise -Pelvoux, nous avons engagé la transformation de l'éclairage public qui permettra de diviser par deux voire trois notre consommation d'électricité, nous entamons la rénovation thermique des bâtiments municipaux, nous étudions les nouvelles possibilités de production d'électricité à partir de l'eau, du bois et du soleil. Et ce n'est pas tout. Nous lançons pour la deuxième fois un budget participatif pour des projets citoyens éco responsables. Nous engageons une réflexion sur le devenir de la station de Pelvoux et notamment une mutualisation des moyens avec nos voisins et amis de Puy Saint Vincent. Nous poursuivons le projet de nouvelle école qui permettra, à partir d'un bâtiment répondant aux nouvelles normes énergétiques, de rationaliser les coûts en regroupant les deux anciennes écoles énergivores. Enfin, il est de notre responsabilité de nous atteler à une meilleure gestion de l'eau, si précieuse et qui se raréfie en même temps que fondent les glaciers, avec notamment la rénovation des canalisations, en particulier à Pelvoux.

Pour tous ces enjeux, nous serons au rendez-vous...avec vous !

A la veille de l'année nouvelle, je veux vous dire simplement, au nom de tous les élus et en mon nom, que nous souhaitons à chacun d'entre vous santé, bonheur, prospérité et un plein épanouissement personnel et collectif. Qu'en 2022, la sérénité et la solidarité soient au cœur de nos engagements pour bâtir au quotidien, dans les responsabilités qui sont les nôtres, cette société plus fraternelle à laquelle nous aspirons tous.

Bonne et riche année pour vous et vos proches, famille et amis.

Jean Conreaux  
Maire de Vallouise-Pelvoux

QR Code Mairie



Restez branché sur la vie de notre commune

Site Web de la Mairie : [www.vallouise-pelvoux](http://www.vallouise-pelvoux)  
Page Facebook : [www.facebook.com /Commune-Vallouise-Pelvoux-100112711811979](https://www.facebook.com/Commune-Vallouise-Pelvoux-100112711811979)  
Station Illiwap : Mairie Vallouise-Pelvoux

QR Code facebook



En 2022, il n'y aura plus qu'**un seul bureau de vote** pour tous les habitants de Vallouise-Pelvoux [décision préfectorale]. Ce bureau sera situé en la Mairie (Salle Marcel Regout). **Une nouvelle carte électorale** sera envoyée à tout électeur figurant sur la liste électorale de la Commune.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, il vous sera possible de le faire – sous réserve d'avoir 18 ans et d'être de nationalité Française pour la liste principale – jusqu'au sixième vendredi précédant le jour du scrutin, soit à l'accueil de la Mairie durant les heures d'ouverture au public (lundi au vendredi 8h30-12h), soit en allant sur le site de Service Public ou France Connect pour une inscription en ligne.

Pour **s'inscrire sur la liste électorale**, il vous faut remplir les conditions suivantes :

- Si vous êtes résident permanent : fournir un justificatif d'identité + un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Si ce n'est pas votre résidence principale : fournir un justificatif prouvant que vous êtes assujetti aux impôts locaux à Vallouise-Pelvoux (taxe d'habitation ou taxe foncière, sur propriété bâtie ou non bâtie ou cotisation foncière des entreprises/ex-taxe professionnelle/année N-2).

Pour **voter par procuration**, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr). Complémentaire de la procédure papier (via un formulaire CERFA), ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales. *Maprocuration* permet un traitement numérique de la demande de procuration électorale. Si l'électeur mandant doit toujours se déplacer physiquement en commissariat ou en gendarmerie pour faire contrôler son identité, les données renseignées sur *Maprocuration* sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente puis à la mairie de sa commune de vote. L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande. L'ensemble des informations relatives à cette télé-procédure sont disponibles sur la Foire aux questions du site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr).

A noter qu'une procuration peut être établie :

- soit pour un scrutin déterminé (pour les deux tours de l'élection ou bien pour un seul) ;
- soit pour une durée donnée, dans la limite d'un an, à compter de sa date d'établissement.

## DATE DES ÉLECTIONS

10 et 24 avril pour les Élections présidentielles  
12 et 19 juin pour les Élections Législatives

## LIBRE EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

### Groupe « Ensemble pour l'avenir » Optimisme et détermination

Alors que vient le temps réjoui des échanges de vœux, nos souhaits peuvent s'écrire simplement : que 2022 vous apporte joie et santé, bonheur simple et vrai, pour vous et pour les vôtres ; que 2022 nous offre de travailler tous ensemble pour construire un territoire où il fait bon vivre. Dans la concorde et la sérénité.

Nous n'accepterons cependant pas que le Maire et les élus se fassent invectiver jusque qu'au sein du Conseil municipal, ou deviennent, par leur légitime mission à ramener le calme, la cible de plaintes qui encombrant l'administration sans raison. Nous continuerons à rectifier. En un mot, nous formons des vœux pour que 2022 nous épargne les polémiques stériles de 2021.

Notre seule ambition est de faire de 2022, pour notre Commune, une année de projets et de réalisations, pour l'avenir de notre vallée. Au programme : installer le Conseil municipal jeunes, travailler à l'école nouvelle, achever la rénovation thermique des bâtiments communaux, repenser notre éclairage public, conforter les sites d'Ailefroide et du Pré de Madame Carle, embellir l'entrée du Village, remettre en état le pont de Vallouise, engager la requalification du pied de la station de Pelvoux, valoriser notre patrimoine... La liste continuera à s'enrichir, avec le concours de toutes et de tous.

Aussi, avec optimisme et détermination, faisons en sorte que 2022 soit une année enthousiasmante pour tous les habitants de notre territoire.

### Groupe « Et pourquoi pas ? »

#### Parlons de notre vallée et de notre Commune...

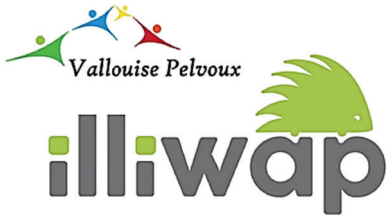
Nous avons participé, avec la Com-Com, à la journée de présentation de l'étude du réaménagement du plateau des Eyssarts, de la mobilité pour Ailefroide et du devenir du pré de Mme Carle.

- Plateau des Eyssarts : Une bonne dynamique de travail a été mise en route. Un certain nombre de sujets ont été abordés (piscine - parking - disposition du plateau technique), conduisant à solliciter une étude approfondie. Il faudra pour cela une réelle implication des citoyens de notre village et de tous les membres du conseil municipal pour nous aider à avancer avec les acteurs économiques.

- Mobilité vers Ailefroide : Il existe un nouveau projet qui consiste à mettre en place une navette entre Vallouise, Pelvoux, et le pré de Mme Carle. Notre interrogation porte sur la problématique des places de parking à Vallouise et à Pelvoux qui viendraient suppléer les places actuelles de parking d'Ailefroide et du pré de Mme Carle. Nous avons apporté notre vision et émis nos idées en réunion de travail sur ce sujet.

- Pré de Mme Carle : Les conséquences des phénomènes climatiques nous inquiètent sur le devenir de ce site très touristique. L'ensemble des élus doit se mobiliser pour intervenir auprès des différents acteurs et services de l'Etat, nous permettre de réaliser des interventions régulières, et maintenir l'accessibilité du site à terme. Favorables à la construction d'une passerelle adaptée (style himalayen) sur le torrent du Glacier noir, les élus de l'opposition, regrettent que ce projet n'ait pas été présenté ni débattu au sein du Conseil municipal.

## ILLIWAP, FACEBOOK, SITE WEB : L'ACTUALITE MUNICIPALE EST EN LIGNE



*Illiwap, Facebook, site Web* : l'actualité de Vallouise-Pelvoux est en ligne !

Le nouveau numéro de notre bulletin trimestriel Que Y'a de Nou, que vous avez entre les mains, demeure un rendez-vous incontournable de la vie de notre commune ! Mais savez-vous que la municipalité vous informe également en ligne au quotidien ? Notre page Facebook fête ainsi son premier anniversaire ... Et nous sommes très contents de vous proposer depuis quelques semaines une station d'information Illiwap sur smartphone. On vous explique !

**Illiwap, c'est simple et c'est utile à tous !** Il s'agit d'une application pour smartphone dédiée à l'information municipale. Elle permet de recevoir des alertes, vigilances ou informations municipales en temps réel, directement sur votre smartphone. C'est gratuit, sans publicité, sans inscription. Et c'est français ! Pour vous abonner il suffit d'aller sur Google Play (Android) ou Apple Store (iPhone) pour installer l'application Illiwap sur votre smartphone, puis d'ajouter la station « Mairie de Vallouise-Pelvoux ». En bonus : n'hésitez pas à vous abonner aussi à la station *Illiwap* de notre Commune voisine et amie de Puy-Saint-Vincent !

**Notre page Facebook: les Vallouisiens et Pelvousiens ont du talent !** Avec déjà pas loin de 200 posts en un an, nous avons imaginé notre page Facebook comme une vitrine du dynamisme de notre commune. Nous y relayons bien sûr les informations municipales et nous vous informons sur les projets, réalisations, événements et rendez-vous de la Commune. Mais nous avons aussi voulu donner la parole aux habitants et habitantes de Vallouise-Pelvoux. C'est pourquoi nous les invitons régulièrement à nous parler de leur métier, de leur art, de leurs engagements. Et nous aimons aussi vous montrer en image comme notre commune est belle. Pour ne rien rater, rejoignez-nous sur notre page « Commune de Vallouise-Pelvoux » !

**Et bien sûr toujours la page Web de la mairie.** On y trouve les informations institutionnelles, comme les ordres du jour et les comptes-rendus des conseils municipaux, mais aussi de nombreuses rubriques utiles. A consulter régulièrement !

*Illiwap* : Station Mairie de Vallouise-Pelvoux

*Facebook* : [www.facebook.com/Commune-Vallouise-Pelvoux-100112711811979](https://www.facebook.com/Commune-Vallouise-Pelvoux-100112711811979)

*Site Web* : [www.vallouise-pelvoux.fr/](http://www.vallouise-pelvoux.fr/)

Merci à Céline Voisin à la mairie, aux manettes des actualités en ligne avec la complicité de Jacqueline Cherfils pour *Illiwap* et *Facebook*.

## LA FIBRE A VALLOUISE-PELVOUX : C'EST PARTI !

Depuis le 15 octobre, 30% des habitants de notre commune pouvaient souscrire une offre «Fibre» chez l'opérateur de leur choix.

Véritable saut technologique, la fibre apporte un confort et une efficacité numérique remarquables. Portée sur une nouvelle infrastructure tout en fibre, ce nouveau réseau dispose d'une fiabilité accrue par rapport au réseau en cuivre « ADSL/VDSL » traditionnel. Moins d'équipements, moins de répéteurs, une maintenance allégée, des performances optimales, le service offert par la fibre offre une variété d'usages quasi sans limite avec un taux de disponibilité idéal. A terme, le réseau historique de France Télécom va être abandonné, on annonce sa fin dans une quinzaine d'années, toutes les communications seront alors acheminées par la fibre.

A Vallouise-Pelvoux, 2700 prises téléphoniques ont été recensées dans les bases. Au 15 octobre 2021, ce sont déjà 937 prises qui ont été « basculées » sur le réseau fibre. Chaque habitant a le choix de son opérateur et décide selon ses usages de migrer ou non sur la fibre. Au cours de l'année 2022, la fibre sera peu à peu disponible pour l'ensemble des habitations avec un objectif à 100% en 2023.

Au fur et à mesure que la migration sur la fibre sera effective, tous les habitants de la Commune seront gagnants, les uns grâce à la fibre, les autres grâce à la désaturation du réseau historique en cuivre ! Fini l'encombrement des réseaux pendant les périodes touristiques ! La Commune offrira toutes les capacités numériques requises pour une satisfaction accrue des utilisateurs.



Pour en savoir plus sur le déploiement de la fibre dans les Hautes Alpes :

[www.lafibre05.fr/](http://www.lafibre05.fr/)

Vérifier l'éligibilité de son logement :

<http://www.lafibre05.fr/test-deligibilite/>

## LE LAVOIR DE LA CIME DES CLAUX

Le lavoir de la Cime des Claux se trouve désormais embelli par une superbe fresque.

Une native du quartier, désirant rester anonyme, a lancé une collecte pour restaurer et embellir le lavoir. La Commune a pris en charge les gros travaux de maçonnerie et étanchéité. Le fruit de la collecte a assuré les problèmes de plomberie, puis son embellissement grâce à une superbe fresque réalisée gracieusement par une artiste niçoise, Dominique Bravi Esparel. Une fresque qui rappelle l'époque où les «mémés» faisaient leur lessive dans ce précieux lavoir.

Merci à l'artiste et à tous les bénévoles...



## SCULPTURES SUR PAILLE



Elles ont égayé tout notre été, dans la plaine de Vallouise. L'hiver étant venu, les sculptures géantes faites de bois, métal, paille et foin, ont gagné la Maison de la montagne, à Ailefroide, pour y passer l'hiver.

## RÉNOVATION DE LA SALLE BONVOISIN

Profitant des congés de la Toussaint, la Commune a engagé la première phase de son vaste programme de rénovation thermique de ses bâtiments, avec la réalisation des travaux des plafonds de la salle polyvalente de Bonvoisin, laquelle accueille ordinairement la cantine scolaire.

Les travaux réalisés, pour un coût de 55 000 €, doivent nous permettre d'escompter entre 30 et 50% d'économie d'énergie. C'est là une première étape dans la volonté de la Commune de maîtriser ses dépenses d'énergie, avec un triple enjeu : financier, écologique et meilleur confort des utilisateurs. Suivront très rapidement des travaux de même nature pour la bibliothèque.



## REFECTION DU PONT DE VALLOUISE

Le département des Hautes-Alpes prévoit de procéder à des travaux de réparation du pont de Vallouise cette année. Dans le cadre des réunions préparatoires à ces travaux, la Commune a souhaité que les bordures de trottoirs et les garde-corps prévus par le Département soient remplacés par des éléments plus esthétiques. La Commune a également souhaité profiter de ces travaux pour procéder au remplacement de la conduite d'eau potable située sous le tablier du pont, en raison de sa vétusté et de son intérêt pour le fonctionnement du réseau d'eau potable de la Commune. Le département a fait part de son accord sur ces deux demandes, à condition toutefois que la Commune prenne à sa charge les plus-values occasionnées, de l'ordre de 20 000 €. Ces travaux initialement programmés à l'automne dernier, devraient durer deux mois. Une circulation alternée en avril sera mise en place.

## LE SOURIRE D'AURORE



Aurore Baroni, symbole haut-Alpin de la lutte contre la maladie de Charcot, est décédée début octobre de sa maladie. Habitante des Vigneaux, infirmière à l'hôpital de Briançon, pompier volontaire, elle se savait malade depuis 2014. Elle fut à l'origine d'un grand élan de solidarité à travers notre territoire, avec notamment la création de l'association Le Sourire d'Aurore, d'où un trail des pompiers organisé chaque année.

En septembre dernier, le Conseil municipal avait accordé une subvention exceptionnelle à l'amicale des sapeurs-pompiers de l'Argentière-la-Bessée, afin de lui permettre de financer l'édition 2021 du trail Le sourire d'Aurore qui, cette année, accueille le championnat de France de

trail des sapeurs-pompiers. Quant à l'association, elle poursuivra son action en direction des personnes atteintes de la maladie de Charcot (sclérose latérale amyotrophique).

## LOUIS LE DAUPHINE S'EN EST ALLÉ...

Louis Chiorino s'est éteint cet été après une vie entièrement consacrée au travail du bois et à la transmission des gestes de l'artisan menuisier. Il est né en 1927. Son père était alors à la tête d'une entreprise de menuiserie à l'Argentière. Ainsi, son enfance a été bercée d'une simple phrase : « Tu seras menuisier mon fils. » De fait, Louis aura baigné dans les copeaux pendant 94 ans. Certificat d'études en poche, Louis intègre l'école pratique de Vaucanson à Grenoble en 1940, il obtient son CAP menuisier en 1944, enfin il est reçu en 1946, à Montpellier, Compagnon menuisier du Devoir. Il reprend l'entreprise familiale en 1949 qu'il dirige jusqu'en 1987. Travailleur acharné, amoureux du travail bien fait, il mène de front la gestion de son entreprise et son implication dans les structures de formation du département, il est membre de la fédération départementale du BTP 05, crée la branche « Bois bâtiment » qui rassemble les entreprises de menuiserie et charpente, appartient au conseil d'administration du lycée professionnel d'Embrun, y préside le jury d'examen pendant de longues années. En 1984 il est la cheville ouvrière de la création de la maison des Compagnons à l'Argentière dont il assure la fonction de prévôt pendant 14 ans.

Louis a travaillé sur de nombreux chantiers en Vallouise. Il faut citer la réalisation en 1977 de l'escalier majestueux de la maison du parc des Ecrins à Vallouise, dont la conception était l'œuvre de l'architecte René Maison, escalier aujourd'hui démonté, mais préservé. Nombreux sont ceux qui se souviennent des restaurations des vieux refuges en bois avec Louis à la manœuvre, bien que retraité, comme le refuge Lemerrier en 1997, ou l'ancien refuge du Sélé en 2000. Auparavant l'entreprise Chiorino avait été impliquée dans la construction de nombreux refuges du massif dès 1942.

Depuis de très longues années Louis a constitué une exceptionnelle collection d'outils et machines de travail du bois, dont l'acquisition a été faite par la Communauté de Communes du Pays des Ecrins en 2018, avec le projet est d'en faire la base d'un musée dédié au bois. Une association, les Amis de l'Arbre à l'Ouvrage, a été créée en 2019 afin d'apporter une aide et un support technique et scientifique au projet de musée (amisarbreouvrage@gmail.com).

Depuis de très longues années Louis a constitué une exceptionnelle collection d'outils et machines de travail du bois, dont l'acquisition a été faite par la Communauté de Communes du Pays des Ecrins en 2018, avec le projet est d'en faire la base d'un musée dédié au bois. Une association, les Amis de l'Arbre à l'Ouvrage, a été créée en 2019 afin d'apporter une aide et un support technique et scientifique au projet de musée (amisarbreouvrage@gmail.com).

*Jean-Lin Paul, président des Amis de l'Arbre à l'Ouvrage*



**Témoignage:** Michel, compagnon charpentier, se souvient d'une semaine passée en 1997 au refuge du Pelvoux où il a eu la chance d'être sollicité par Louis pour aller restaurer le premier refuge du Pelvoux : une grande cabane datant de 1892.

« Petite anecdote : Louis qui avait supervisé avec toute la minutie et la rigueur qu'on lui connaît la préparation de tout le matériel et les matériaux à monter lors de l'héliportage, s'est aperçu une fois sur place que les vis prévues pour les volets étaient du type cruciforme, pour l'équipe de jeunes que nous étions, on trouvait que c'était bien de laisser une marque de la restauration du moment et plus tard, on pourrait retracer cette étape comme faisant partie intégrante de l'histoire de la cabane ; mais pour Louis c'était hors de question, il était chamboulé (lui avait

déjà prévu autre chose pour signifier notre humble passage), il fallait absolument des vis fendues, pour lui c'était un sacrilège, et quand Louis tient à quelque chose, il y tient, il s'est débrouillé avec le gardien et sa radio à faire monter ces fameuses vis par le porteur qui alimentait le refuge chaque semaine pour tous les petits besoins hebdomadaires. »

## SOPHIE EN QUELQUES MOTS...



Passation de relais à la librairie-presse Mot à mots, entre Sophie Laporte et Christiane Roux-Coquillat. Après un demi-siècle de bons et loyaux services, Christiane Coquillat-Roux aspirait à une juste retraite. C'est chose faite. Nous savons ici être l'interprète de tous, sans exception, pour lui souhaiter une longue et pleine retraite auprès des siens.

Sophie Laporte lui succède. Vallouisiennaise de cœur – elle y venait dès l'âge de 7 ans, elle y réside à plein temps depuis 2003 – elle cherchait, après une carrière dans une banque privée, une opportunité pour s'installer définitivement dans notre Commune. Apprenant, il y a un an, le désir de Christiane Coquillat de céder son commerce, elle saisit cette occasion. « C'est super. Je me régale, nous confie-t-elle. Première ambition : revitaliser le rayon librairie, à faire découvrir de nouveaux auteurs... Je prends le relais de Christiane avec enthousiasme et pleine d'énergie. »

## UNE A.F.P. A PUY-AILAUD

La Commune vient d'initier une A.F.P. (Association Foncière Pastorale) sur Puy-Aillaud, aux fins de gérer dans l'harmonie les alpages publics et privés. Une réunion de présentation du projet s'est tenue le 22 novembre dernier, en Mairie, avec le concours d'Aurélië Dubien, de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes.

Pourquoi une A.F.P. ? Dans nos montagnes, la propriété foncière est morcelée en de nombreuses petites parcelles qui appartiennent à un grand nombre de propriétaires. Pour pallier ces problèmes de morcellement, l'A.F.P. rassemble l'ensemble des parcelles d'un périmètre défini pour s'occuper de la gestion agricole et pastorale des terrains : constitution d'unités d'exploitation et de pâturages, stables et structurées, louées à des agriculteurs, réalisations d'aménagements pastoraux dans le but d'améliorer et d'entretenir les terrains. L'A.F.P. permet de conforter les agriculteurs locaux et/ou d'installer un nouvel agriculteur sur la commune.

L'A.F.P. est uniquement une association syndicale de propriétaires. Son objet est « le maintien d'une activité agricole et pastorale extensive de nature à protéger le milieu naturel et les sols, à sauvegarder la vie sociale, en assurant ou en faisant assurer la mise en valeur pastorale ou agricole et accessoirement forestière des fonds ». Son statut est proche de celui des ASA (Associations Syndicales Autorisées). En aucun cas, il ne s'agit d'une association type loi 1901.

L'A.F.P. est, en résumé, un relais entre le propriétaire et l'agriculteur : le propriétaire met à disposition ses terrains à l'A.F.P. qui les loue à un agriculteur par convention pluriannuelle de pâturage d'au moins cinq ans. Le propriétaire reste propriétaire de ces terrains, il peut vendre à tout moment. Il peut bénéficier d'un dégrèvement partiel de la taxe foncière. L'A.F.P. peut demander des subventions pour réaliser des parcs, débroussailler... Cela facilitera le nettoyage et l'entretien des terrains des propriétaires. Un agriculteur qui maîtrise le foncier pourra s'investir de manière durable sur le terrain : pâturage, parcs, débroussaillage...

Deux organes administratifs gèrent l'A.F.P. : l'assemblée générale des propriétaires qui a pour attributions principales l'élection des membres du syndicat et le vote des projets de travaux d'améliorations pastorales ; le syndicat qui gère au quotidien l'association foncière pastorale. Son président représente quant à lui l'A.F.P. auprès de diverses instances : perception, commune, fédération pastorale. Il est chargé de faire appliquer les décisions du syndicat qui, généralement, le mandate pour signer les documents relatifs au fonctionnement de l'A.F.P.

Le syndicat de l'A.F.P., composé de représentants des propriétaires de l'A.F.P. et d'élus communaux, attribue les terrains à un ou plusieurs agriculteurs, sur la base d'études et de propositions techniques élaborées avec les agriculteurs et les propriétaires

L'objet de l'A.F.P. porte exclusivement sur la gestion agricole et pastorale des parcelles incluses dans son périmètre. Aussi, les propriétaires conservent pleinement l'utilisation des bois présents sur leurs parcelles (bois de chauffage, fruitiers ...), la possibilité de réaliser la cueillette de fruits et champignons sur ces espaces. L'existence d'une A.F.P. ne change en rien ce qui concerne les droits de chasse et pêche ; la réglementation en vigueur s'applique. De ce fait, Les associations des chasseurs gardent leurs prérogatives comme avant. Concernant les jardins privatifs existants (jardins d'agrément ou jardins potagers à usage individuel), le périmètre de l'A.F.P. est envisagé en retrait des zones d'habitat de sorte à ne pas inclure en son sein de telles parcelles. Un propriétaire peut vendre son terrain à tout moment à qui il le souhaite. Si la vente concerne un terrain inclus dans l'A.F.P., le propriétaire via son notaire doit en informer le nouvel acheteur. L'A.F.P. n'intervient en rien sur les transactions.

## Droit et Environnement

Même s'ils ne sont pas visibles depuis la voie publique, un Maire peut contraindre un propriétaire à évacuer ses déchets entreposés sur son terrain. C'est ce qu'a décidé en mars dernier la cour administrative d'appel de Nantes. Pour la cour d'appel, qui se fonde sur l'article L541-3 du code de l'environnement, le Maire est compétent pour prendre les mesures nécessaires visant à l'élimination des objets hétéroclites et usagés – objets qui ne peuvent faire l'objet d'une utilisation ultérieure sans transformation préalable – lorsque leur abandon, leur dépôt ou leur traitement présentent un danger et sont susceptibles de porter atteinte à la salubrité publique.

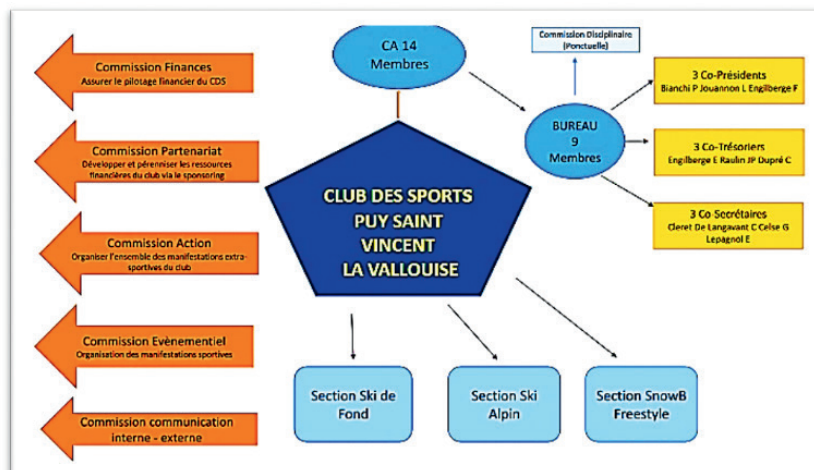
## FUSION DES CLUBS

A l'initiative des clubs du territoire une nouvelle association regroupant les sports de glisse est née le 10 septembre 2021 : le Club des sports PSV la Vallouise, qui résulte de la fusion des trois clubs



– ESV, le Ski club de Puy-Saint-Vincent et Écrins snowboard – qui s'étaient séparés en 1996. Le résultat : un club de 250 enfants dans 4 sections de glisse (alpin, fond, snowboard et freestyle), qui en font le deuxième club du comité Alpes-Provence en effectifs.

« C'est l'esprit de famille qui ressort », s'est exclamé Pascal Bianchi, le président du Ski club de Puy-Saint-Vincent, lors de la réception champêtre qui s'est déroulée vendredi 17 septembre, sur le parvis de la Mairie de Vallouise-Pelvoux, fêtant cette fusion. Souhaitons longue vie et plein de succès sportifs à nos enfants.



Le nouvel organigramme du Club.

## LA SAISON DE SKI DE PELVOUX-VALLOUISE

La saison de ski de Pelvoux-Vallouise vous invite à venir profiter de ses nombreuses nouveautés proposées par la station cet hiver 2021/2022.

- ◆ Un forfait «jeunes parents», permettant aux parents d'un enfant de moins de 3 ans de skier alternativement sur un même forfait, pour 52€ en week-end, 138€ pour 6 jours pendant les vacances scolaires et 110€ hors-vacances
- ◆ Des barbecues panoramiques en haut du télésiège de la Crète
- ◆ Des promenades en trottinette électrique
- ◆ Le ski nocturne avec spectacle féérique et descente aux flambeaux depuis le télésiège du Château d'Eau
- ◆ Des sculptures géantes participatives...

Le site et l'application du domaine skiable ont totalement fait peau neuve. Téléchargez la nouvelle application pour profiter de votre expérience ski à 100% (forfaits, statistiques de votre journée de ski...).



## ACCES AU DOMAINE SKIABLE



La Commune a lancé en août dernier une consultation relative à la «Fourniture et livraison d'une billetterie mains libres et d'un contrôle d'accès pour le domaine skiable de Pelvoux-Vallouise». Le conseil d'exploitation de la station réuni le 1<sup>er</sup> septembre a proposé à la Commune de retenir l'offre de l'entreprise *Intence*, pour un montant de 106 700 € HT (prix qui intègre le montant des coûts fixes lié à la fourniture des équipements, ainsi que leurs frais de maintenance calculés sur une période de trois ans).

Les bornes ont été installées mi-novembre par le prestataire. Ce dispositif main-libre permettra de skier avec une Skicard ou sans (en ayant votre forfait dans votre smartphone, détectable par bluetooth).

**Lerev** - Réunie en assemblée générale extraordinaire, l'association Lecture et Rencontres en Vallouise (Lerev) s'est prononcée à l'unanimité sur le souhait de poursuivre l'activité régulière du cercle de lecture. Par contre, l'organisation annuelle des Journées culturelles de la Vallouise n'est pas envisagée pour 2022. Demeurent cependant projetés des animations culturelles ponctuelles : invitations d'écrivains, création d'un atelier-théâtre ou d'un stage-théâtre... Nouveau bureau : Chantal Baldini, présidente et secrétaire ; Nicole Montagnier, vice-présidente et secrétaire adjointe ; Monique Gendre, trésorière.

**Opéra/Apéro** - Le 29 octobre dernier, salle Marcel Regout, à l'initiative de la Commune de Romainville, « l'opéra a pris l'air, sans se donner de grands airs ». Une heure durant, quatre chanteurs, un pianiste et un narrateur, de plain-pied, devant plus d'une centaine de spectateurs, ont proposé un moment festif et de « désintimidation » culturelle, construit à partir du répertoire lyrique. Avant de tous, chanteurs et spectateurs, se retrouver sur le parvis de la Mairie pour partager soupe et encas divers et goûteux.



**Festi'Nordic** - Le 5 février 2022, de 9h à 16h, venez vous amuser en nordique : ateliers ludiques, prêt de matériel, découverte du ski de fond, du skating, biathlon, raquettes... Sur le front de neige de la station de Pelvoux-Vallouise.

**Noël en Vallouise** - Rendez-vous avec le Père Noël, plateau des Eyssards, le 11 décembre, à partir de 14 h, pour les enfants de la Commune.

**Club des loisirs de Pelvoux** - Rappel : le Club propose, tous les jeudis de 14h30 à 17h, des rencontres de belote ou autres jeux, plus une animation Tricot. Également, tous les lundis, promenade pour marcheurs sages avec dénivelé réduit ; tous les mardis, randonnée pour marcheurs plus aguerris, avec dénivelé plus conséquent. Renseignements : 06 88 41 00 45.

**Antenne France Service** - Ouverture depuis le 25 novembre d'une antenne à Vallouise, place de l'Église. Ouverture : les jeudis et vendredis, de 9h à 12h. Tél : 04 92 58 87 36. Mail : franceservices@cc-paysdesecrins.com

**Déchetterie de l'Argentière** - Jusqu'au 31 mars prochain (horaires d'hiver), la déchetterie est ouverte du mardi au samedi, de 8h à 12 h et de 13h30 à 17h. A la déchetterie j'apporte : déchets verts, gravats, encombrants, cartons, pneus, batteries, huile de vidange, produits toxiques, piles, équipements électriques et électroniques.

**Igloo pelvoo : saison neuf** - La 8<sup>e</sup> édition d'Igloo Pelvoo, bien que réalisée en temps et en heure, n'a pas pu ouvrir ses portes l'hiver dernier. Mais les bénévoles qui portent Igloo Pelvoo ont pu et su rebondir. D'où une 9<sup>e</sup> édition qui a débuté le 18 décembre et prendra fin le 27 mars 2022 : a été conservé le thème de la saison 8, puisque personne n'avait pu y avoir accès. Auquel sont ajoutées trois nouveautés : un espace sensoriel : une déambulation en intérieur pieds nus et dans le noir pour aiguïser vos 5 sens ; un dôme géodésique flambant neuf pour la projection en full dôme ; une patinoire synthétique dans le village igloo. Site web : igloopelvoo.com / Mail : igloopelvoo@gmail.com / Tel : 07 67 86 54 28

## État civil

### Nous accueillons :

**Marceau BELINGARD FORNACIARI**, né le 31 octobre à Briançon  
**Liv COLIN**, née le 3 novembre à Briançon  
**Ambre MOTTAIS**, née le 9 novembre à Chambéry  
**Charlie THUM**, née le 10 novembre à Briançon

### Ils se sont unis :

**Sébastien ANDREIS et Alice LEBRETON**,  
 le 23 octobre

### Ils nous ont quittés :

**Marie-Louise MARTIN**, épouse BLEIN, décédée le 21 septembre à Briançon  
**Juliette Marguerite DE BARDONNECHE**, décédée le 30 septembre à Vallouise-Pelvoux  
 [Marguerite de Bardonnèche, une figure de notre Vallouise, est décédée le 30 septembre dernier, à la veille de ses 98 ans. Native de Vallouise – elle y était née en octobre 1923 –, elle consacra toute sa vie professionnelle à l'enseignement, au cœur de nos Hautes-Alpes, du Collet d'Ancelle à Cervières, au Villard, à Pelvoux, au Poët et enfin à nouveau à Vallouise, où elle acheva sa carrière. Enseignante, elle fut une adepte de la méthode Freinet, dont la maison voisinait avec la sienne, au cœur du bourg de Vallouise.]  
**Jacqueline REYMOND**, décédée le 9 octobre à Briançon  
**Michel BESSON**, décédé le 25 octobre à Bourgoin-Jallieu  
**Gilbert GRANET**, décédé le 26 octobre à Briançon  
**Jean NOUAL**, décédé le 24 novembre à Courbevoie  
**André ROUX**, décédé le 25 novembre à Fontainebleau  
**Eliane ESTIENNE**, épouse BAUDINO, décédée le 29 novembre à Briançon